

Fiche d'ADHESION



www.fcpe-faidherbe.fr
fcpe.faidherbe@gmail.com

2025-2026

Elève

NOM : **MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT**

Prénom : Classe 2025-2026

Portable : Né(e) le:

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

Internat Je ne souhaite pas recevoir d'information de la FCPE Faidherbe

Parent 1	NOM : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>
	Courriel : <input type="text"/>	Téléphone : <input type="text"/>
Je souhaite : <input type="checkbox"/> être délégué(e) au Conseil de classe <input type="checkbox"/> être candidat(e) au Conseil d'Administration / Bureau FCPE		
<input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas recevoir d'information de la FCPE Faidherbe		
Parent 2	NOM : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>
	Courriel : <input type="text"/>	Téléphone : <input type="text"/>
Je souhaite : <input type="checkbox"/> être délégué(e) au Conseil de classe <input type="checkbox"/> être candidat(e) au Conseil d'Administration / Bureau FCPE		
<input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas recevoir d'information de la FCPE Faidherbe		

Pour obtenir les manuels scolaires, vous devez effectuer les règlements suivants (en chèque à l'ordre de FCPE Faidherbe ou en espèces) :

- ♦ l'adhésion FCPE de 10 € qui est obligatoire.
- (A noter : 1 seule adhésion FCPE par an et par famille quels que soient les établissements scolaires fréquentés)
- ♦ une contribution de 50 € quel que soit le nombre de livres mis à disposition avec obligation de recouvrement et restitution en fin d'année.
- ♦ un chèque de compensation de 100 € qui ne sera pas encaissé, sauf si tous les livres ne sont pas restitués ou rendus abimés.

Notez bien que le Conseil Régional des Hauts de France offre à chaque lycéen une aide financière de rentrée. Pour cela, il faut obligatoirement faire une demande de carte #hdf la première année sur leur site internet dédié <https://generation.hautsdefrance.fr/>. Le renouvellement se fait automatiquement les années suivantes sur la même carte, qu'il convient de garder.

Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser la carte #HDF pour le paiement des manuels scolaires. Dans ce cas, précisez-le dans le tableau ci-dessous et procédez à l'échange, au plus tard le 15 novembre 2025 (date limite imposée par HDF). A défaut, le chèque sera encaissé automatiquement à partir du 16 novembre 2025.

Destination	Montant	Mode	Date de règlement	Banque	N° de Chèque ou N° Reçu (si Espèces)	Echange #HDF souhaité	Partie réservée au trésorier		
							Visa	Date	Encaissé, Restitué, Echangé
Règlement séparé : 1 chèque de 10 € encaissé en juillet + 1 chèque de 100 € non encaissé									
Adhésion	10 €	<input type="checkbox"/> Espèces				Non autorisé			
		<input type="checkbox"/> Chèque							
<input type="checkbox"/> Déjà adhérent en 2025-2026 Frère / sœur : Etablissement :									
Chèque Caution	100 €	<input type="checkbox"/> Espèces				Non encaissé			
		<input type="checkbox"/> Chèque							
Pour le règlement des manuels, précisez si vous souhaitez faire l'échange #hdf selon les modalités énoncées ci-dessus.									
Manuels Scolaires	50 €	<input type="checkbox"/> Espèces				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
		<input type="checkbox"/> Chèque							

Remarque(s) : Chèque Manuels rendu

* En l'absence de restitution (au plus tard en JUILLET) de tout ou partie des manuels fournis au titre de l'année scolaire, aucun manuel ne sera fourni au lycéen concerné pendant l'année scolaire suivante.

Nous vous rappelons que l'association FCPE fonctionne essentiellement avec des parents et des élèves tous bénévoles. Merci de les respecter et de rester courtois. Vous pouvez aussi proposer votre aide pour la bourse aux livres qui prend beaucoup de temps. Merci d'avance.

Signature de l'adhérent	Fédération Laïque des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) Lycée Faidherbe 9, rue Armand Carrel - 59000 Lille Tél. 06.28.79.16.05	Pour le Conseil Local FCPE (Nom, et signature)
-------------------------	---	---